



DISCOURS DU MAIRE

Adstockoises, Adstockois,

En vertu d'une tradition bien établie — issue de l'ancien article 955 du Code municipal du Québec, abrogé en 2017 — nous perpétons aujourd'hui la présentation du discours du maire. Cet exercice permet de dresser le portrait général de la Municipalité et de dévoiler nos priorités et orientations budgétaires pour l'année à venir.

ÉTAT DE SITUATION

Les opérations municipales se déroulent comme prévu sur le plan budgétaire. Les réserves financières demeurent à un niveau satisfaisant, nous assurant une capacité d'intervention adéquate en cas d'imprévus. L'année s'est amorcée avec un changement à la direction générale, suivi du comblement de postes demeurés vacants depuis plus d'un an soit en finances, aux communications et à l'entretien des réseaux, bâtiments et espaces verts. Par la nomination interne de deux coordonnateurs-gestionnaires aux services de l'urbanisme et des loisirs, nous avons réorganisé notre structure afin que la direction générale puisse se consacrer davantage à la planification et au développement stratégique. Ces ajustements ont insufflé un nouvel élan à la Municipalité.

L'année 2025 nous a rappelé l'importance d'une gestion prévoyante des ressources humaines, matérielles et financières afin de maintenir des services de qualité. Notre brigade incendie a complété sa formation en sauvetage nautique; les conditions météorologiques favorables ont permis la réalisation presque complète du plan de travail, en plus d'un rattrapage dans l'entretien des chemins et fossés. La capacité de nos puits a toutefois été mise à l'épreuve, une situation dont nos équipes continuent de surveiller attentivement. Pour y répondre, nous avons fait l'acquisition d'une citerne facilitant le transport d'eau.

Sur le plan des réseaux, mentionnons la réfection du 3^e Rang ainsi que les portions des chemins du Bocage, J.-E.-Fortin et du rang Lessard. Nous avons procédé à l'inspection et à la réparation des bornes-fontaines du périmètre urbain de Saint-Méthode dans le cadre du programme d'entretien quinquennal. Une première programmation de travaux en lien avec la TECQ a également été adoptée pour la mise aux normes de nos infrastructures et avons déposé des aides financières afin de poursuivre l'amélioration du réseau routier.

Par ailleurs, nous avons finalisé la cession des emprises excédentaires du chemin des Cerfs, l'ouverture de l'écocentre dans le parc industriel, poursuivi la concertation intermunicipale autour du Grand lac Saint-François, et inauguré la piste multifonctionnelle reliant le mont Adstock au Parc national de Frontenac. À cela s'ajoutent l'exposition du Couloir des champions au Complexe sportif, la halte historique face à l'église Saint-Méthode et la Chaise du jardinier dans la forêt nourricière de Sacré-Cœur-de-Marie.

Sur le plan administratif, notons la mise en place d'un nouveau système de paie, d'une plateforme en ligne pour les comptes de taxes et d'un logiciel de gestion du conseil sans papier. Un changement du module de communication de masse avec les citoyens est également envisagé pour 2026. Nous avons poursuivi la mise en œuvre des différents plans d'action municipaux et soutenu plusieurs organismes et associations riveraines dans leurs projets. Entre autres, nous accompagnons *Plein air Adstock* dans le prolongement de la piste multifonctionnelle vers le lac à la Truite et le *Club Quad* dans l'identification d'un nouveau trajet reliant Saint-Daniel à Saint-Méthode, en passant par le mont Adstock.

Dans le contexte de la faillite de la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock, de la récente reprise des activités par un promoteur privé et de la fermeture temporaire du Centre de transformation agroalimentaire, qui amènera les intervenants régionaux à un repositionnement, l'adoption de notre nouvelle Politique de développement économique arrive à point nommé. Celle-ci cible notamment le développement de nos trois pôles (agroalimentaire, récréotouristique et industriel), la préservation des services de proximité, le soutien aux promoteurs et l'amélioration de l'offre de logements. Nous sommes d'ailleurs fiers d'avoir conclu des ententes pour l'acquisition de terrains facilitant la concrétisation de projets structurants.

D'ici la fin de l'année, nous lancerons un appel d'offres pour la collecte et le transport des boues septiques et compléterons le projet de la Boîte culturelle ainsi que le dossier des servitudes pour la mise à niveau de l'aqueduc du lac Jolicoeur. L'étude de gestion des eaux pluviales sur la route du Lac-du-Huit et la rue Grenier est en cours, tout comme le chantier de sécurité et signalisation routière qui sera finalisé au printemps. Plusieurs projets, dont la 1^{ère} Avenue Ouest (entre les rues Fortin Nord et Sheink), la rue Viateur-Routhier, la réfection du barrage du lac du Huit et de certains segments du réseau routier, soit la route du Mont-Adstock (ancien 6^e Rang), du chemin de la Grande-Ligne et du chemin J.-E.-Fortin, sont planifiés pour 2026.

PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2026 ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'automne 2025 marque l'arrivée d'un nouveau conseil, le huitième depuis la fondation d'Adstock. Permettez-moi de féliciter les élus qui ont choisi de s'impliquer pour représenter leurs concitoyens. Ils auront à s'approprier les dossiers en cours et, tout au long de leur mandat, à établir des priorités claires et à créer les conditions propices au développement harmonieux de notre communauté, dans le respect de la diversité de nos secteurs.

En 2026, en plus de souligner le 25^e anniversaire d'Adstock, un nouveau rôle d'évaluation foncière entrera en vigueur pour les trois prochaines années. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer d'une augmentation de plus de 300 millions de dollars, la plus grande jamais enregistrée dans l'histoire de la Municipalité. À titre indicatif, les hausses moyennes avant la pandémie oscillaient entre 30 et 60 millions de dollars. Cette augmentation exceptionnelle témoigne de la vitalité et de l'attractivité constantes d'Adstock.

La richesse foncière de notre Municipalité représentera ainsi près du tiers de celle de la ville de Thetford Mines, alors que notre population est dix fois moindre. Grâce à de nouveaux pouvoirs en matière de fiscalité, nous instaurerons un nouveau système de taxation différencié, une première dans la MRC. Nous serons seulement deux municipalités à le faire dans la région de Chaudière-Appalaches et ce mécanisme permettra de mieux refléter les particularités de nos secteurs et d'atténuer les écarts entre eux.

D'autre part, nous devrons revoir certains processus et dégager des marges de manœuvre financières afin de veiller à préserver notre capacité d'investissement. Les services municipaux maintiendront leur approche centrée sur l'accompagnement des citoyens, des organismes et des promoteurs qui contribuent au développement d'Adstock.

À l'agenda, nous miserons d'abord sur l'importance de l'entretien de nos infrastructures. La réalisation d'un plan de gestion des actifs permettra d'aller chercher davantage d'aide financière. Et selon le financement à obtenir, des travaux de réfection du réseau routier auront lieu de même que le remplacement de plusieurs ponts. En plus de ceux en cours, le conseil municipal priorise d'emblée les projets suivants :

- L'entretien du réseau d'aqueduc de Saint-Méthode et des étangs aérés;
- La réalisation d'un plan particulier d'urbanisme dans le village de Saint-Méthode;
- Une consultation pour de nouvelles infrastructures de loisirs répondant aux besoins des jeunes et des familles;
- L'élaboration d'un recueil des pratiques et procédures en matière de voirie locale;
- La mise à jour du plan de sécurité civile incluant un volet pour la sécurité informatique;
- La municipalisation de certains chemins privés conformes aux critères du conseil;
- L'implantation d'une collecte des matières compostables par un procédé autre que le bac brun;
- L'optimisation du Service des loisirs et de l'utilisation des infrastructures déjà existantes;
- La poursuite des efforts de lutte contre les espèces exotiques envahissantes;
- Le remplacement d'équipements roulants pour la voirie et la sécurité incendie;
- L'adoption d'un plan de communication et de marketing territorial;
- La révision de la politique de location des salles et équipements municipaux, du règlement des tarifs des biens et services municipaux et du règlement sur le traitement des élus municipaux qui date de 2015 permettant de reconnaître convenablement leur travail;
- Et la tenue du Gala Reconnaissance, célébrant l'engagement des bénévoles, employés, entreprises et citoyens d'exception.

Pour remplir adéquatement nos obligations toujours grandissantes, les principes qui guideront l'équipe municipale dans la confection du prochain budget seront :

- de contenir la croissance des dépenses d'opération autour du taux d'inflation;
- d'établir un taux de taxation varié qui tient compte des écarts du nouveau rôle d'évaluation foncière;
- d'ajuster certains tarifs à l'unité selon l'utilisation réelle ou le bénéfice reçu;
- de maintenir les aides financières aux organismes et projets communautaires;
- d'offrir des mesures citoyennes favorisant l'achat local, de meilleures pratiques écoenvironnementales et de saines habitudes de vie;
- de prévoir des fonds dédiés au développement économique et stratégique de la Municipalité et pour le remplacement ou l'entretien des infrastructures municipales;
- de financer les immobilisations profitant à l'ensemble de la communauté sur le long terme ou par taxes de secteur lorsqu'exclusif à une partie de la population, selon le principe d'équité.

En somme, c'est la diversité de notre territoire et le dynamisme de notre population qui font notre force. Pour assurer la cohésion de notre milieu et améliorer la qualité de vie dans nos différents secteurs, il faut soutenir les initiatives locales et planifier nos actions de façon responsable. Plusieurs souhaitent que les projets avancent plus rapidement. Cependant, il faut comprendre que tout a un coût. Il n'est pas possible de tout réaliser en même temps. Nous devons faire des choix judicieux à la mesure de nos moyens et surtout travailler ensemble comme le rappelle notre devise, *Unum Sumus* : nous ne formons qu'un.

Soyez assurés que votre équipe municipale poursuivra ses efforts pour offrir des services et des activités de qualité, tout en administrant la Municipalité dans le respect de l'intérêt collectif. Cultivons ensemble cette relation de proximité entre les citoyens, les organismes et les entreprises qui distingue Adstock.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement nos employés, nos bénévoles et vos élus municipaux pour leur dévouement. Ils sont là pour vous servir et faire une réelle différence avec votre appui et votre confiance.

Prenez note que l'adoption du budget 2026 aura lieu le 15 décembre prochain au Centre intergénérationnel.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration précieuse et votre engagement envers notre belle communauté!